

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti

SYNTHESE
DES PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DES
COMMUNES DU CERCLE DE MOPTI

000

2006-2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABFN : Autorité du Bassin du Fleuve Niger
- CCC : Centre de Conseils Communaux
- CED : Centre d'Éducation pour le Développement
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- CSCOM : Centre de Santé Communautaire
- DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- NEF : Near East Foundation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PASAOP : Programme d'Appui aux Services agricoles et aux Organisations Paysannes
- PDAM : Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
- PDESC : Plan de Développement Economique et Social
- PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel
- PDRI : Projet de Développement Intégrée des Régions de Tombouctou et Mopti
- PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
- PTF : Partenaires Techniques et financiers
- SAP : Système d'Alerte Précoce
- SFD : Système Financier Décentralisé
- SNSA : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
- ST : Service Technique

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le Mali connaît une insécurité alimentaire quasi endémique qui hypothèque ses efforts de développement. Cette situation est causée essentiellement par les sécheresses successives, l'accès difficile des producteurs aux équipements, au crédit, aux terres, aux intrants, etc. A cela, il faut ajouter les actions des déprédateurs, l'enclavement, les modes de productions extensifs, la détérioration des termes de l'échange au plan mondial.

La conséquence la plus perceptible et directe de l'insécurité alimentaire sur la vie des ménages est leur paupérisation. C'est pour cette raison que la Sécurité Alimentaire a été retenue comme l'un des axes d'intervention prioritaires dans le document du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) élaboré et mis en œuvre au Mali pour la période 2002-2006, puis révisé pour la période 2007-2011. Plusieurs actions furent entreprises pour instaurer une sécurité alimentaire durable.

1. Adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA).

En 2002 la République du Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire en conformité avec la Politique de Décentralisation. Les défis majeurs de cette SNSA sont :

- nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine;
- asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie de croissance rapide du secteur agricole;
- affronter la diversité des crises alimentaires.

2. Création du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

En mai 2004, le Gouvernement du Mali a mis en place un Commissariat à la Sécurité Alimentaire chargé de la mise en œuvre de la SNSA. Notamment, le CSA a été chargé de préparer et mettre en œuvre en rapport avec les

départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.

3. Mise en place du Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire (PROMISAM)

En octobre 2004 le PROMISAM a démarré ses activités. Il a été mis en place par l'USAID/Mali suite à une demande du Gouvernement du Mali pour une assistance technique pour la mise en œuvre de la SNSA. Le PROMISAM doit notamment :

- appuyer le CSA à la mobilisation des capacités et initiatives pour la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle au niveau des collectivités;
- développer des plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des communes, cercles et régions ;
- accompagner le CSA dans le processus de développement du Plan National de Sécurité Alimentaire qui intégrera les plans indicatifs de sécurité alimentaire des communes, cercles et régions.

II. JUSTIFICATION

Le Cercle de Mopti est confronté très souvent à des situations alimentaires difficiles provoquées entre autres par :

- ↪ le déficit pluviométrique chronique et le faible niveau de production ;
- ↪ la dégradation des écosystèmes et la baisse de la fertilité des sols ;
- ↪ les dégâts causés par les déprédateurs sur les cultures ;
- ↪ les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- ↪ le sous équipement des producteurs ;
- ↪ le faible encadrement des paysans dû à l'insuffisance du personnel des services agricoles ;
- ↪ la mauvaise gestion des fonds alloués aux différents programmes de sécurité alimentaire ;

- ↳ la faible prise en charge des questions de sécurité alimentaire dans les PDESC
- ↳ etc.

Face à ces préoccupations de plus en plus aiguës et qui annihilent tout effort de développement, il urge pour le Cercle d'identifier et de mettre en oeuvre des stratégies tendant à atteindre l'objectif d'une sécurité alimentaire durable pour les populations. Dans un contexte de Décentralisation, ces stratégies doivent être réfléchies à la base pour prendre en compte les déshydratas des masses populaires et les spécificités locales. Elles doivent être traduites en activités dans des Plans d'actions communaux dont l'objectif sera d'apporter une contribution à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.

III. METHODOLOGIE

Pour développer les plans indicatifs de sécurité alimentaire au niveau des Collectivités, le CSA et le PROMISAM ont opté pour une démarche participative.

1. Informations et sensibilisations

Courant décembre 2005, une mission du CSA a rencontré au niveau régional les autorités administratives et politiques, les services techniques, les organisations de la société civile et les partenaires au développement de la région de Mopti sur la conduite d'un processus d'élaboration de plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales.

2. Organisation d'une session de formation

Une session de renforcement des capacités s'est déroulée à Mopti les 13 et 14 août 2006 destinée aux acteurs en charge de l'élaboration des plans de sécurité alimentaire des collectivités territoriales. Elle a regroupé:

- ⇒ le Préfet-adjoint ;
- ⇒ les sous- préfets ;
- ⇒ les maires;
- ⇒ des représentants de services techniques ;
- ⇒ les conseillers CCC ;
- ⇒ les secrétaires généraux des communes ;

- ⇒ une femme rurale et un jeune rural par commune;
- ⇒ des représentants d'organisations de la société civile (associations du secteur rural, du commerce, des transports) ;
- ⇒ des représentants de partenaires au développement (ONG, Projets de développement) ;
- ⇒ des représentants de la presse locale.

La session a été animée par la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Mopti.

3. Elaboration de plans de sécurité alimentaires des communes

Les plans de sécurité alimentaires des communes ont été élaborés par les communes elles-mêmes avec l'appui technique des CCC sous la supervision de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

Le PSA de la commune a été monté selon un canevas présenté lors de la session de formation.

Les PSA élaborés devraient être cohérents avec les PDESC aussi bien au niveau de l'identification que des stratégies à mettre en œuvre. Ils ont été bâtis autour des 4 piliers de la Sécurité Alimentaire que sont :

- ↪ **la disponibilité des aliments ;**
- ↪ **l'accessibilité géographique et économique ;**
- ↪ **l'utilisation ;**
- ↪ **la stabilité.**

4. Synthèse des plans communaux du Cercle

La présente synthèse est une compilation de 14 plans communaux du Cercle de Mopti, tous adoptés par les organes délibérants des communes. Cette compilation a respecté les contenus des PSA validés tout en se focalisant sur les contraintes majeures identifiées par les communes et les principales solutions proposées.

5. Restitution de la synthèse

Le PSA du Cercle a été restitué au Conseil de Cercle le 01 février 2007 lors d'un atelier tenu à Mopti. Des observations de fond et de forme ont été formulées et prises en compte dans cette version .

L'élaboration de la synthèse a permis :

- de corriger les erreurs de forme et de calcul ;
- de faire économie de certains domaines relevant plutôt du développement global du cercle et qui sont pris certainement en compte par d'autres programmes;
- de déceler certaines omissions dans la prise en compte des préoccupations des populations.

IV. SITUATION DE REFERENCE

1. Situation géographique

Le Cercle de Mopti est situé à cheval en zones inondée et exondée. Il s'étend sur 7 262 km² soit 9,2 % de la superficie de la Région.

Il est limité :

- à l'est par les cercles de Bandiagara et de Douentza ;
- au nord par les cercles de Youwarou et de Niafunké (cercle de Tombouctou);
- à l'ouest par le Cercle de Tenenkou ;
- au sud par le cercle de Djénné.

2. Caractéristiques physiques

Le Cercle de Mopti est divisé en deux zones géographiques : une zone inondée occupant le tiers de la superficie du Cercle et le reste en zone exondée.

Le Cercle est bien arrosé par le Niger (qui reçoit un affluent le Bani) et des grands lacs à l'instar du lac Korientzé. Il existe une zone basse englobant les principales plaines et une zone haute centrée sur le Plateau Dogon.

3. Organisation administrative : Créé en 1918, le cercle de Mopti, composé depuis la réforme administrative de 1977 de neuf (9) arrondissements et 247 villages, compte aujourd'hui 14 communes rurales et 1 commune urbaine.

4. Caractéristiques démographiques :

Le Cercle compte une population estimée en 2006 à 324 132 habitants soit 17,8 % de la population de la Région. Cette population est répartie entre 15 communes et 239 villages.

La population est composée en majeure partie de peulhs et de bozos. On y trouve également des dogons, des markas, des songhaïs et des bamana. Les peuls ont pour vocation le pastoralisme pendant que les bozos ont comme activité principale la pêche. Les bamana s'adonnent à l'agriculture, les Markas et sonrais au commerce et les touaregs à l'artisanat.

2.1. Répartition de la population par Cercle et par commune en 2006

N°	Communes	Homme	Femme	Total
1	Bassiro	785	897	1 682
2	Borondougou	4 419	4 473	8 892
3	Dialloubé	12 592	12 855	25 447
4	Fatoma	6 835	7 240	14 075
5	Konna	16 400	16 450	32 850
6	Korombana	11 470	12 144	23 614
7	Koubaye	3 019	3 143	6 162
8	Kounari	7 768	7 785	15 553
9	Ouro Modi	1 846	2 025	3 871
10	Ouroubé Doudé	6 428	6 567	12 995
11	Salsalbé	2 907	2 995	5 902
12	Sio	11 121	11 472	22 593
13	Socoura	14 796	15 014	29 810
14	Soye	10 913	10 867	21 780
15	Mopti	48 942	49 965	98 907
TOTALE		160241	163892	324133

Source: Estimation DRPSIAP-M base DNSI (RGPH avril 1998)

Avec une population de **324 132** habitants en 2006, la densité est de 13,8 habitants au km². Les communes les plus peuplées sont celles de Mopti urbain, Sio et Salsabé, tandis que Bassirou et Ouro-Mody demeurent les moins peuplées.

2.2. Evolution de la Population sur la période du Plan

N°	COMMUNES	2006	2007	2008	2009	2010
1	Bassiro	1 682	1 729	1 775	1 823	1 873
2	Borondougou	8 892	9 132	9 379	9 634	9 898
3	Dialloubé	25 447	26 136	26 844	27 574	28 327
4	Fatoma	14 075	14 457	14 848	15 252	15 669
5	Konna	32 850	33 740	34 653	35 596	36 568
6	Korombana	23 614	24 254	24 911	25 589	26 287
7	Koubaye	6 162	6 328	6 500	6 676	6 859
8	Kounari	15 553	15 974	16 406	16 853	17 313
9	Ouro Modi	3 871	3 975	4 083	4 194	4 309
10	Ouroubé Doudé	12 995	13 347	13 709	14 081	14 466
11	Salsabé	5 902	6 062	6 226	6 396	6 570
12	Sio	22 593	23 205	23 833	24 481	25 151
13	Socoura	29 810	30 618	31 447	32 302	33 185
14	Soye	21 780	22 371	22 976	23 602	24 246
15	Mopti	98 907	101 586	104 337	107 174	110 103
	TOTAL	324 133	332 914	341 927	351 228	360 824

Source : DRPSIAP

5. Situation Socio-économique de la collectivité :

L'économie du Cercle de Mopti repose sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le riz est cultivé en submersion contrôlée, le mil en zone exondée.

L'artisanat est dominé par les produits de vannerie et de poterie et constitue une source de revenu non négligeable pour les pratiquants.

Le chef lieu du cercle de Mopti coïncidant avec le chef lieu de la région bénéficie d'un assez grand nombre d'infrastructures et d'équipements collectifs de base. On y compte 16 marchés hebdomadaires dont un marché à bétail bien structuré à Fatoma, plusieurs banques de céréales, des parcs de vaccination une soixantaine de caisses villageoises et un assez grand nombre de forages et de puits modernes dont 3 adductions d'eau sommaires à Fatoma, Konna, Koko.

Le réseau de transport et de communication est assez développé.

Ainsi les communes de la zone exondée sont desservies par les routes nationales RN6 et RN16 (Sio, Fatoma, Borondougou, Konna, Kounari, Bassiro et Socoura en partie), la route régionale (Korombana, Ouroubé-Doundé), tandis que celles de la zone inondée sont reliées au chef lieu de cercle par voie fluviale (Bani et Niger) en période de hautes eaux ; par voie routière et fluviale en saison sèche (Ouro-Modi, Koubaye , Salsalbé, Soye et Dialloubé).

6. Les contraintes au développement du cercle :

Plusieurs contraintes freinent le développement du Cercle à savoir:

- l'analphabétisme ;
- l'insuffisance de la couverture sanitaire ;
- l'insuffisance des routes ;
- l'enclavement intérieur ;
- la faible productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- l'insuffisance de la fourniture en eau potable ;
- l'insuffisance d'infrastructures, notamment le manque de siège pour le conseil de cercle ;
- la pauvreté ;
- etc...

SYNTHESE DES PLANS QUINQUENNAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE DES COMMUNES DU CERCLE DE MOPTI

I. PLAN D' ACTIONS

OBJECTIF GENENRAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations du Cercle de MOPTI

CONTRAINTES	Objectifs spécifiques	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	Localités
DISPONIBILITE				
AGRICULTURE				
Faible production agricole	Améliorer la production agricole	La production agricole est améliorée	Aménagement de PPIV	Ensemble Cercle
			Aménagement de périmètres maraîchers	
			Aménagement de mares	
			Équipement des producteurs	
			Réhabilitation de PPIV	
			Surcreusement des chenaux, des mares et construction de barrages et digues pour retenues d'eau	
			Dotation en variétés hâtives et améliorées	Fatoma-Salsabé
ELEVAGE				
Faible taux de couverture vaccinale	Améliorer le taux de couverture vaccination	Le taux de couverture vaccination est amélioré	Vaccination	Diallobé
			Construction de parc de vaccination	Borondougou- Konan-Soye-
PECHE				
Faible production piscicole	Améliorer la production piscicole	La production piscicole est améliorée	Aménagement d'étangs piscicoles	-Korombana-Sio-Kounari- Konan
			Achat d'équipements	Diallobé-Konan

ACCESSIBILITE				
Enclavement	Contribuer au désenclavement	La commune est moins enclavée	Construction/entretien de pistes rurales	Borondougou-Dialloubé-Kounari
Faible accès aux services de la micro-finance	Faciliter l'accès aux services de la micro-finance	l'accès aux services de la micro-finance est facilité	Mise en place de caisses de crédits	Borondougou-Konari-Korombana-Soye-Bassirou
Faible capacité de stockage	Augmenter la capacité de stockage	La capacité de stockage est augmentée	Construction de magasins de stockage	Soye-Kounari
			Mise en place de banques céréales	Ensemble Cercle
UTILISATION				
Faible niveau de connaissances des pratiques culinaires et d'hygiène alimentaire	Améliorer les connaissances sur les pratiques culinaires et d'hygiène alimentaire.	Les connaissances sur les pratiques culinaires et d'hygiène alimentaire sont améliorées	Sensibilisation et formations les pratiques culinaires et l'hygiène alimentaire	Bassirou-Borondougou-Konan-Ouro Modi-Salsabé-Sio-Socoura-Mopti
Faible niveau de diversification des aliments	Valoriser les productions agro-sylvo-pastorales	Des unités agro-sylvo-pastorales sont mises en place	Mise en place d'unités agro-alimentaires	Korombana
			Mise en place d'unités de transformation de produits laitiers	
			Equipement en matériels de transformation de produits maraichers	
			Construire et équiper un magasin de stockage de poisson	Ourubé-Doundé

STABILITE				
Irrégularité dans l'approvisionnement des banques	Assurer l'approvisionnement correct des banques de céréales	Les banques de céréales sont approvisionnées correctement	Approvisionnement régulier des banques en céréales	Dialloubé-Konnan-Ouro-Mody-Sio-Socoura-Mopti
Mauvaise gestion des stocks familiaux	Assurer une bonne gestion des stocks	Les stocks familiaux sont bien gérés	Sensibilisation pour une bonne gestion des stocks alimentaires	Sio

Cf plan des communes pour l'évaluation des coûts par activité et par piliers.

III. REPARTITION DU COUT GLOBAL

1. Coût par année

COMMUNES	Coût Total	REPARTITION PAR ANNEE				
		1	2	3	4	5
Bassiro	262 808	37 150	135 429	53 429	18 400	18 400
Borondougou	368 100	21 700	14 100	24 100	54 100	254 100
Diallobé	141 500	28 300	28 300	28 300	28 300	28 300
Fatoma	232 217		125 192	96 025	8 000	3 000
Konna	1 916 835	383 367	383 367	383 367	383 367	383 367
Korombana	481 000	113 500	100 500	119 500	76 000	71 500
Koubaye	324 000	28 000	217 250	26 250	26 250	26 250
Kounari	1 057 830	243 636	285 061	278 061	125 636	125 436
Ouro Modi	176 700	55 550	50 550	50 550	10 025	10 025
Ouroubé Doudé	282 300	83 100	119 700	56 300	21 600	1 600
Salsabé	55 100	18 050	17 800	19 250		
Sio	365 830	46 380	101 405	90 010	70 405	57 630
Socoura	1 217 700	245 540	245 540	245 540	245 540	235 540
Soye	1 080 290	180 338	303 338	213 638	196 638	186 338
Mopti	287 000	53 000	73 500	7 3 500	43 500	43 500
Total	8 249 210	1 537 611	2 201 032	1 757 820	1 307 761	1 444 986
%	100	18,6	26,7	21,3	15,9	17,5

Le coût global des 15 PSA du Cercle s'élève à **8 249 210 000** FCFA pour une durée de 5 années. La répartition du Coût par année se présente équilibré avec une dominance en deuxième année (**26,7 %**) des investissements.

2. Coût par commune

Rang	COMMUNES	CT	%
1.	Konna	1 916 835	23,2
2.	Socoura	1 217 700	14,8
3.	Soye	1 080 290	13,1
4.	Kounari	1 057 830	12,8
5.	Korombana	481 000	5,8
6.	Sio	365 830	4,4
7.	Borondougou	368 100	4,5
8.	Koubaye	324 000	3,9
9.	Ouroubé Doudé	282 300	3,4
10.	Bassiro	262 808	3,2
11.	Fatoma	232 217	2,8
12.	Ouro Modi	176 700	2,1
13.	Dialloubé	141 500	1,7
14.	Salsabé	55 100	0,7
15.	Mopti	287 000	3,5
	Total	8 249 210	100

Les communes de Konna, Socoura, Soye et Kounari présentent les coûts de SA les plus élevés avec respectivement 23,2 %, 14,8%,13,1% et 12,8% du Coût global. La commune de Salsabé enregistre un coût de moins de 100 millions soit seulement 0,7%.

3. Coût par source de financement

COMMUNES	ETAT	PTF	POPULATION	A UTRES
15,1	22,6	53,0	3,8	5,4

Les communes ont proposé aux Partenaires techniques et Financiers 53 % du financement, 22,6 % à l'Etat , les populations devraient s'engager pour 3,8 % et les communes elles-mêmes pour 15,1 %.

Les PTF identifiés sont :

- ♦ les structures étatiques ou para-étatiques : ANICT,
Commissariat à la Sécurité Alimentaire,
- ♦ les Projets/Programmes : PASAOP, PNIR,